La gestion du patrimoine des mineurs

Le vendredi 8 novembre 2019 – 8H45-17H00

Amphi Duguit – Pôle juridique et judiciaire

Place Pey Berland

septembre 2019 – imprimerie Pessac – université de Bordeaux

Direction scientifique :
Fréderique Julienne, Maître de conférences, université de Bordeaux

Colloque organisé par l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDRAP) de l'université de Bordeaux

Renseignements / inscriptions :
irdrap@u-bordeaux.f

En partenariat avec :

ENM ÉCOLE NATIONALE de la MAGISTRATURE

DROIT & PATRIMOINE

CERFAPS
Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé

IRDAP
Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

université de BORDEAUX

MATINÉE

Les acteurs de la gestion du patrimoine des mineurs

Sous la présidence de :
F. Lacassagne, avocate, Barreau de Bordeaux, Présidente du CRIC

8h45 **OUVERTURE**

9h00 **Fallait-il uniformiser le régime de l'administration légale?**
I. Maria, professeur, université de Grenoble

9h30 **Le droit légal de jouissance des parents en question**
F. Julienne, maître de conférences, HDR, université de Bordeaux

10h00 **L'autonomie du mineur dans la gestion de son patrimoine**
J-M. Plazy, professeur, université de Bordeaux

10h30 **Pause café**

11h00 **Les conflits d'intérêts : le rôle de l'administrateur ad hoc**
A. Gouttenoire, professeur, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et directrice de l'Institut des mineurs

11h30 **La mission du juge des tutelles aujourd'hui**
M. Saunier, magistrate, coordinatrice de formation pour les fonctions de l'instance à l'ENM

La mise en oeuvre de la gestion du patrimoine des mineurs

Sous la présidence de :
M. Massie, Président de la Chambre départementale des notaires de la Gironde

14h00 **Le mineur et le droit des successions et des libéralités**
N. Peterka, professeur, université Paris-Est Créteil (UPEC, Paris 12)

14h30 **Le mineur et le droit bancaire**
J. Lasserre Capdeville, maître de conférences, HDR, université de Strasbourg

15h00 **Le mineur et le droit des sociétés**
M. Laroche, professeur, université de Rouen Normandie
Pause café

15h30 **Discussions avec la salle**

16h00 **RAPPORT DE SYNTHESE**
H. Lécuyer, professeur, université Panthéon-Assas (Paris II)

La gestion du patrimoine des mineurs

Droit d'entrée :
Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des notaires, avocats et magistrats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif pour les professionnels :
80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Plan d'accès

Ligne B - arrêt « Hôtel de Ville »
Ligne A - arrêt « Hôtel de Ville »

Depuis la gare Saint-Jean :

À l'arrêt « Gare Saint-Jean », prendre le tram Ligne C direction « Cracovie», descendre à l'arrêt « Porte de Bourgogne », puis prendre le tram Ligne A direction « Le Haillan Rostand », descendre à l'arrêt « Hôtel de Ville »

Contacts
IRDAP
Secrétariat
T 05 56 84 85 82
irdap@u-bordeaux.fr